

Capacité de médecine Allergologie

Présentation

[Arrêté du 29 avril 1988](#) fixant la réglementation et la liste des capacités de médecine.

la **capacité de médecine** est un diplôme réservé aux [docteurs en médecine](#) (généralistes ou spécialistes) français ou étrangers, leur conférant certaines compétences supplémentaires dans leur exercice, ou un champ d'exercice plus large. Les capacités sont des diplômes nationaux qui ne confèrent pas la qualification de spécialiste auprès de l'[Ordre des médecins](#), mais celui-ci les reconnaît comme des titres auxquels peuvent prétendre les médecins (par exemple sur leur plaque) pour justifier de compétences supplémentaires auprès de leurs patients.

Les capacités ouvertes à Strasbourg sont disponibles [sur notre site](#) .

Objectifs

Cette formation permet à tout médecin titulaire du Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de l'allergologie en incluant des enseignements en :

- Immunologie générale
- Allergologie (allergologie générale, allergologie dermatologique, allergologie respiratoire, allergie ORL, allergie ophtalmologique).

La formation se déroule sur deux ans, consistant en des séminaires inter-régionaux pour le versant théorique, et 52 demi-journées de formation pratique au sein de services ou unités validantes dans différents champs d'activités de l'allergologie.

L'accès à la Capacité repose sur un examen probatoire, et sa validation sur un examen national sanctionnant les deux années de formation

Candidater

Examen probatoire préalable à l'inscription :

Question rédactionnelle d'une heure. Cette dernière fait partie du programme du module 13 (thème "asthme et son traitement"), du module 8 (allergie et hypersensibilité chez l'adulte, allergie cutanée aux muqueuses chez l'adulte, allergie respiratoire chez l'adulte) et la totalité du module d'immunologie. Dérogation possible en fonction du cursus après entretien avec le Professeur de Blay,

Les personnes intéressées par la formation devront transmettre leur demande au Professeur Frédéric de Blay <mailto:frederic.deblay@chru-strasbourg.fr> et/ou Docteur Carine Favre-Metz <mailto:carine.favre-metz@chru-strasbourg.fr>.

Copie à : sophie.hoppenkamps@chru-strasbourg.fr

Procédure d'inscription [ici](#)

Prérequis obligatoires

Peuvent être admis à s'inscrire en vue des capacités de médecine les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un État membre de la Communauté économique européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.

L'inscription en vue de la préparation d'une capacité est subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et/ou un entretien.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FC (Formation continue)
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine généraliste et spécialisée
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Droits de scolarité

- 1ère année : 502€ (deux règlements de 251€ dont un pour l'examen probatoire/ le second versés en cas de réussite à l'examen probatoire)
- 2ème année : 502 €
- Uniquement stage ou mémoire final : 380 €

Programme des enseignements

Allergologie